



UN ÉTÉ HAUT EN COULEURS

LE CENTRE



SPORT,
DÉTENTE,
BIEN-ÊTRE

Activités multiples,
sensations uniques

**DU 6 JUILLET AU 31 AOÛT,
L'ÉTÉ S'INVITE
AU CENTRE AQUA !**

UN SERVICE DE

Tulle'
Agglo

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



éditorial



- Le 3 juin dernier, les autorités ont participé aux activités sportives proposées dans le cadre de la Flamme du Coeur à l'Auzelou.

Un beau retour

La fête a été belle. Le temps estival y a bien sûr contribué ; l'orage était passé. Mais c'est avant tout le programme et l'organisation, la diversité et la qualité des animations et des concerts, l'attraction et l'originalité des spectacles de rue qui ont attiré et séduit la foule, la gratuité enfin qui a permis au plus grand nombre de profiter de ces divertissements au coeur de notre cité.

Des services de la Ville et des agents municipaux extrêmement investis, des partenariats nombreux, riches et variés ont permis la mise en oeuvre et la réussite de Tulle remet le son. Que soient également remerciés les bénévoles pour leur dévouement et leur efficacité, les entreprises et les mécènes qui ont eux aussi contribué au succès de cette belle aventure.

La Ville a eu raison de reprendre le flambeau et de permettre à la tradition festive autour de l'accordéon de s'épanouir à nouveau. Le public a renoué avec l'esprit de concorde et de partage du festival. Tout comme la Fête de la musique qui fut aussi très réussie, Tulle remet le son laissera de beaux souvenirs dans le coeur des festivaliers.

Vous pouvez en être sûrs : la Ville remettra le son l'année prochaine !

AU TRAVAIL

En attendant, le travail continue. Les difficultés ne manquent pas, comme dans bien des communes. Les projets non plus ne manquent pas, même s'ils sont parfois retardés par des aléas. Les élus et les agents municipaux s'activent.

Les riverains et les commerçants de l'avenue Victor-Hugo connaîtront début juillet les propositions d'aménagements et de rénovation du dernier espace tulliste à reconquérir après Le Trech, le quartier de la gare, le Pôle universitaire et le quartier de l'Auzelou (et sa piscine toute neuve !). Il est temps de redonner une dynamique à cette artère de près d'un kilomètre de long.

S'il est accepté, ce projet fera l'objet d'un débat plus large avec l'ensemble des Tullistes. La démolition de l'ancien cinéma en est le premier élément. Le Palace laissera la place à une résidence intergénérationnelle.

D'ici là, je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bel été et de profiter des multiples animations que proposent la Ville et les nombreuses associations qui contribuent à faire de Tulle une cité où il fait bon vivre.



BERNARD COMBES,

MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Tulle a remis le son !

Comme promis, la musique a envahi les quais, les places, les bars et restaurants, le théâtre, et la Cité de l'accordéon, pour le plus grand plaisir du public. La magie a opéré et le piano à bretelles a été le roi de la fête.



- Félicien Brut et la violoncelliste Astrig Siranossian ont envouté le public lors de leur concert au théâtre.



- La compagnie les Rustines de l'Ange a donné de la voix sur le parvis de la Cité. Chanteurs et accordéonistes ont proposé une immersion musicale originale.

UN FESTIVAL D'ÉMOTIONS

Musique, spectacles de rues, ateliers artistiques et musicaux, guinguette... Le coup d'envoi de la saison estivale tulliste a été donné en grande pompe les 27, 28 et 29 juin derniers.

MERCI !

La Ville de Tulle tient à remercier l'équipe organisatrice du festival, qui a œuvré en un temps record pour proposer cette programmation de qualité. Un immense merci également aux bénévoles, dont l'énergie et l'enthousiasme ont largement contribué à la réussite de cet événement. Gratitude aux artistes, ravis de se produire sur les différentes scènes de la ville, et aux services municipaux pour leur investissement tout au long de cette belle aventure culturelle.

Merci aussi au public d'avoir vécu avec intensité et curiosité chaque moment de cette fête.

Nos remerciements vont enfin aux financeurs et aux mécènes : la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental, Tulle aggro, NGE, Polytech, Eurovia, Ineo et Faure Transports.

Et bien sûr, un grand merci aux partenaires indispensables à la réussite de ce projet inédit : l'Office de Tourisme Tulle en Corrèze, L'Empreinte, Vivre en Pays de Tulle, le Bal d'à Côté, la Cour des Arts, Jeux de Lames, le BTP CFA 19, Maugein Accordéons, le Lions Club Tutella et Des Lendemains qui Chantent.

Tulle mag vous propose de faire durer le plaisir et de revivre ces trois jours de fête en images !



○ Une fête collective inoubliable place Berteaud avec notamment PVC Que du tube et son explosion de tubes funk, disco, ska & rock.



○ Les amoureux des bals trad s'en sont donné à cœur joie quai Baluze. Une énergie débordante aux rythmes de Saccade, Valsaviris et Plume.



○ Les divas perchées aux voix cristallines de Transe express, accompagnées de soldats musiciens et facétieux, ont ébloui les spectateurs durant les deux déambulations. Le final place Berteaud avec les accordéonistes Félicien Brut et Baptiste Guichard a clôturé la soirée en apothéose.



○ Le bal trad des enfants des écoles de Tulle a lancé les festivités. (Photo Dominique Lemoine, ASPIT Tulle)



○ Bars et restaurants en fête : une ambiance conviviale pour tous, en famille ou entre amis.

RUE DU DOCTEUR RAMON

Des aménagements pour sécuriser la circulation

La Ville et Tulle aggro ont réaménagé la portion située entre le pont SNCF et celui du Docteur Ramon.



Ce projet d'aménagement de la voirie a été mené en lien avec la réfection complète du parking du Leclerc (création de deux entrées et deux sorties). L'entreprise Colas a procédé à la réduction de la chaussée (6,40 mètres de largeur) pour permettre la réalisation de trottoirs et la mise aux normes PMR des arrêts de bus. Onze nouveaux candélabres à Led ont aussi été installés par l'entreprise Inéo. Afin de limiter les perturbations, les travaux d'enrobé ont été réalisés de nuit. Le coût total du chantier s'élève à 240 000 euros, financés à 70% par Tulle aggro et 30% par la Ville. Ces aménagements contribuent à sécuriser la circulation dans cette zone commerciale très fréquentée.

STADE

UN NOUVEAU GAZON À LA CIBLE

La commune expérimente un nouveau type de gazon sur l'un des terrains de football du site de la Cible.

Il s'agit du pâturin des prés, une graminée particulièrement résistante à la chaleur et aux maladies, peu gourmande en eau et très tolérante au piétinement. Grâce à ses racines solides et à ses pousses souterraines, cette espèce offre une bonne tenue du sol et une excellente résistance à la sécheresse ; des qualités essentielles pour les terrains de sport fortement sollicités. Au printemps, les services municipaux sont intervenus pour préparer le terrain : scarification du sol pour retirer l'ancienne herbe, aération, puis semis croisé de 25g de graines par mètre carré. « Nous faisons des contrôles réguliers pour suivre le développement du gazon », précise Michel Bouleau, responsable des équipements sportifs. « Il est important pour nous de tester dès maintenant des solutions durables. Nous observerons également l'évolution du gazon face aux maladies, un problème récurrent ici et au stade Honneur de Cueille. »

Si les résultats sont concluants, cette nouvelle espèce pourrait être déployée sur d'autres terrains de la commune.



Ça s'est passé à Tulle

Les petits nouveaux



LE 5

Le bar de nuit a rouvert ses portes avec à sa tête l'ancien DJ **Aurélien Tronche**. Le Corrézien a saisi l'opportunité de reprendre ce commerce dédié aux noctambules : piste de danse, retransmissions de matchs, karaokés et soirées à thèmes devraient les ravir.

5 quai Alfred-de-Chamard

Ouvert mercredi de 20h à minuit et jeudi, vendredi, samedi de 20h à 1h30



ALIMENTATION 19

Wali Ahmadzai a choisi d'ouvrir une épicerie dans cette avenue commerçante. On y retrouve des produits alimentaires secs, en conserve ou en bocal, quelques produits frais ainsi que des boissons.

65 av. Victor-Hugo

Ouvert 7 jours/7 de 9h à minuit



CHEZ DIEGO

Diego Courteaud est le nouveau propriétaire de ce bar bien connu des Tullistes. Il met à profit son expérience dans la restauration pour proposer du fait maison (gallettes, salades, burgers) le midi et des tapas à partir de 18h.

1 rue Jean-Jaurès

06 23 77 17 64

Ouvert lundi 7h30 à 19h, mardi au vendredi 7h30 à 21h et samedi 9h à 22h



FLÂNERIE BOHÈME

Passionnée de déco et commerçante expérimentée, **Mylène Zen** a ouvert son concept store d'inspiration bohème. Elle sélectionne pour ses clients de nombreux objets déco et des accessoires français tendance.

31 av. Victor-Hugo

Ouvert lundi 12h à 19h, mardi au vendredi 9h30 à 19h, samedi 9h30 à 12h30 et 14h à 19h



AVENUE VICTOR-HUGO

Enéal a lancé les travaux de démolition de l'ancien cinéma Le Palace. Les entreprises déconstruisent, étage par étage, le bâtiment en limitant au maximum les nuisances. Les travaux vont se poursuivre jusqu'à la fin juillet, avec, ensuite, une étude de sol puis, à l'automne, le début de la construction de la nouvelle résidence intergénérationnelle.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

MARCHÉS

Durant l'été, les marchés hebdomadaires sont un rendez-vous incontournable pour les Tullistes et les touristes de passage.

Les **MERCREDIS ET SAMEDIS MATIN**, à la gare et à la cathédrale

EXPOSITION

« Voix invisibles » : peintures, installations, vidéos et sculptures des artistes Jeon Zar Vin, Kim Aram, Oh Soonim, Yong Seon, Lee Gisoo, et Marc Duquesnoy sont à découvrir.

JUSQU'AU 9 AOÛT, église Saint-Pierre, entrée libre du mercredi au dimanche de 13h à 18h30.

BRADERIE

L'association des commerçants de l'avenue Victor-Hugo organise une braderie nocturne. L'occasion de faire de bonnes affaires dans une ambiance festive.

JEUDI 28 AOÛT de 18h à 21h30

CAFÉ POLICE

La Police municipale sera présente sur le marché de la cathédrale pour échanger avec les habitants sur ses missions au quotidien.

SAMEDI 6 SEPTEMBRE de 10h à 12h

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



PLACE MASCHAT

Entre patrimoine et modernité

Inaugurée fin mai, la nouvelle place Maschat a retrouvé sa vocation première : un lieu de vie agréable et ouvert à tous. Pause déjeuner, balade, flânerie ou visite à la Cité de l'accordéon... les usages se multiplient sur cette nouvelle esplanade piétonne, végétalisée et entièrement repensée.

Fin le parking : la place a été entièrement rénovée pour mettre en valeur l'architecture remarquable du quartier, avec ses façades anciennes et ses balcons. Plusieurs mois de travaux ont été nécessaires pour réhabiliter cet espace urbain et renforcer la liaison avec le centre ancien. Un béton décoratif trace désormais la voie de circulation, tandis que des pavés en granit dessinent les cheminements piétons. Des îlots en pleine terre, agrémentés d'arbres, de massifs d'arbustes et de plantes vivaces, apportent fraîcheur et apaisement. Un cadre verdoyant propice à la détente en plein cœur de ville, rafraîchi par des brumisateurs.

Les statues des Présidents corréziens François Hollande et Jacques Chirac ont trouvé naturellement leur place dans ce nouveau décor, en parfaite harmonie avec l'esprit du lieu. Fin 2025, la modification de l'entrée de l'hôpital viendra parachever la transformation du quartier.



UNE PLACE, UN VISAGE

Le buste en bronze représentant le docteur Gustave Maschat (1858-1922), médecin et homme politique (maire de Tulle et conseiller général de 1919 à 1922), du sculpteur Pierre-Félix Fix-Masseau, a été installé sur la place réhabilitée, face à son ancienne maison d'habitation.



2025

j'aime
mon
QUARTIER

ASSOCIATION

LES Z'AMIS DE LA PLACE MASCHAT

Une nouvelle association de quartier vient de voir le jour dans le quartier du Trech.

Habitants, commerçants, amoureux du quartier... tous sont les bienvenus pour participer à la vie de ce lieu historique. « Nous pouvons désormais profiter de la place Maschat et créer des événements populaires pour redonner vie au quartier. En tant que commerçante et habitante du Trech, j'ai envie de partager des moments de convivialité sur ce nouvel espace », explique Valerie Da Costa, la présidente. Avec Jean-Paul Chaton (fromagerie), Cheyenne Pion (friperie) et des bénévoles, l'association a déjà organisé la fête de la musique en juin. Elle prépare maintenant les animations pour Noël.

 **Actualités sur Facebook : les Z'amis de la place Maschat**

NATURE EN VILLE

Le Trech se met au vert

Face au changement climatique, la végétalisation des espaces urbains s'impose comme une solution efficace pour rafraîchir la ville, préserver la biodiversité et améliorer la qualité de vie des habitants.

Les places Maschat et Roosevelt, récemment réhabilitées, offrent désormais aux riverains et aux usagers de l'hôpital un nouvel espace de vie apaisé et agréable, notamment durant les périodes de fortes chaleurs. Une cinquantaine d'arbres et de nombreuses plantes vivaces ont été plantés dans les îlots et en bordure de chaussée.

Les essences choisies sont peu allergisantes et résistantes à la chaleur.

Des arbres tiges (chêne rouge, érable, liquidambar...) et des arbres en cépées (cornouiller, saule crevette, oranger du Mexique...) offrent déjà une ombre bienvenue sur les places. La strate arbustive composée d'arbustes et de vivaces avec des dominantes fleuries invite à la promenade.

La pépinière Mirat, chargée de l'entretien jusqu'à la fin de l'année, vient chaque mois pour arroser et s'assurer du bon développement des végétaux. « Nous avons privilégié des espèces adaptées à notre région et qui nécessitent peu d'entretien », précise Mathieu Mirat, le responsable. « Quelle que soit la saison, les espaces végétalisés agrémentent les places de façon harmonieuse. Ils donnent une nouvelle perspective au quartier : les usages changent et nous constatons lors de nos visites que les habitants s'approprient de plus en plus les lieux ».



LE GESTE VERT

Tulle agglo a inauguré son sixième site de compostage partagé, dans le quartier de l'Alverge, square Lousada. Une bonne nouvelle pour les habitants qui peuvent désormais valoriser leurs déchets de cuisine et réduire leur volume d'ordures ménagères (environ 30%). Des volontaires assurent bénévolement le bon fonctionnement du site mis à disposition par la mairie.



- Des sacs cabas réutilisables sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie (1 par foyer)

VIE QUOTIDIENNE

BIEN VIVRE ENSEMBLE !

Le retour des beaux jours est souvent propice à des activités qui, en ville, doivent respecter certaines règles afin de ne pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

Les travaux de bricolage et de jardinage à l'aide d'outils motorisés sont autorisés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Pour rappel, il est interdit de faire brûler ses déchets verts et ménagers dans l'enclos d'habitation. Les bruits de voisinage peuvent aussi être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal. Si par sa durée, sa répétition, son intensité, vous êtes gênés, tentez la solution amiable. Si la situation ne s'améliore pas, vous pouvez contacter le médiateur de la Ville et, en dernier recours, faire appel aux forces de l'ordre pour faire constater le trouble.

TULLE AGGLO

La collecte des déchets évolue

Vous l'avez sans doute remarqué : les bacs jaunes à 4 roues ont été remplacés par des colonnes pour les emballages recyclables.

Depuis la mi-juin, 200 nouvelles colonnes aériennes pour l'emballage ont été installées sur le territoire de l'agglo, dont 50 à Tulle. Il s'agit de la première étape du nouveau schéma de collecte des déchets, qui sera complété en 2026 par l'installation de colonnes pour les ordures ménagères.

« Nous avons choisi, en concertation avec les élus de Tulle, des emplacements stratégiques et accessibles pour encourager ce mode de collecte, explique Stéphanie Vallée, vice-présidente de Tulle agglo. La ville a une topographie particulière, nous avons dû en tenir compte pour établir les circuits des nouveaux camions de collecte (équipés de grues). Les tournées s'adapteront progressivement en fonction des besoins, elles n'auront plus lieu en jours fixes ». Cette première étape a pour objectif d'augmenter le taux de déchets valorisables et surtout d'avoir un tri de meilleure qualité. Elle n'entraînera aucune conséquence sur la facturation établie par les services fiscaux (taxe foncière). « Le tri est une ressource, ce n'est pas un déchet », insiste l'élue. « Il nous permet de réduire le volume de nos ordures ménagères (OM) et donc de faire baisser les coûts liés à l'incinération qui explosent. Notre objectif est d'atteindre 170kg d'OM par habitant et par an en 2027, contre 239 kg aujourd'hui ».

Vos emballages doivent donc désormais être versés en vrac, sans sac jaune, dans la colonne jaune. Grâce à ce geste simple, vous participez activement à la réduction des déchets et à la préservation de notre environnement.

Retrouvez la carte des emplacements sur : <https://on-ne-lache-rien.citeo.com/#open-modal-guide-du-tri>



LA FLAMME DU CŒUR

Malgré une météo capricieuse, la flamme du cœur a brillé à l'Auzelou du 3 au 5 juin. Pour cette troisième édition, le Comité Départemental Olympique et Sportif a réussi à mobiliser de nombreux partenaires pour animer gratuitement plus de 50 ateliers sportifs. Des moments de partage et d'échanges qui ont fait le bonheur de tous les participants.

MOBILITÉ

Comment stationner à Tulle ?

Afin de faciliter l'accès des automobilistes au centre-ville, de nombreuses places de parking gratuites et payantes sont à votre disposition. Pour vos courses ou arrêts longs, privilégiez les parkings silos, et pour vos arrêts courts, le stationnement sur la voirie.

LES PARKINGS BARRIÉRÉS

Pour des arrêts longs, il est recommandé de stationner dans les parkings Gabriel-Péri et Saint-Pierre (551 places en tout). Ils sont souvent sous-utilisés par les usagers (hors abonnements) alors que les tarifs sont plus avantageux : 4,60 € pour 4 heures de stationnement contre 8,80 € pour un stationnement sur voirie. Ces parkings sont en plus sécurisés par un système de vidéosurveillance.

A noter : Ils sont gratuits le samedi, idéal pour se garer à proximité des marchés.

LE STATIONNEMENT VOIRIE

Le tarif est le même pour l'ensemble des places payantes situées sur le domaine public (sauf dans la zone de courte durée cf plan). Le stationnement est payant du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 18h (2,20 € la première heure, horodateur ou via l'application PayByPhone).

Des abonnements préférentiels pour les résidents, les étudiants et les professionnels existent.

Les titulaires de la carte de stationnement pour personnes handicapées bénéficient de la gratuité sur l'en-



semble de la voirie, hors parkings barrières.

A noter : quelle que soit la zone, la première demi-heure est gratuite (valable une fois par jour, par immatriculation, sur le premier ticket de la journée, avec ou sans paiement à l'horodateur ou PayByPhone).

Il est aussi possible pour chaque véhicule de bénéficier gratuitement de 2 heures de stationnement sur la

place Martial-Brigouleix, le parking du Centre Culturel et Sportif (haut) et le parking couvert de la Médiathèque.

Nouveauté : à partir du 1^{er} septembre, il sera possible de bénéficier de 1 heure gratuite sur le parking Souletie et la place Gambetta.

🍂 Les tarifs et abonnements sont consultables sur le site ville-tulle.fr rubrique sortir mobilité. Abonnements voirie : 05 55 26 64 61 ; abonnements parkings : 05 55 26 64 63



PARTENARIAT RENOUVELÉ

Le 15 mai 2025, la Ville de Tulle et l'Établissement Français du Sang ont renouvelé leur partenariat. L'occasion de souligner la générosité des Tullistes, avec en moyenne 119 donateurs par collecte (12 par an), le double d'une collecte en général. L'engagement des bénévoles au niveau local est un levier essentiel pour mobiliser les habitants du pays de Tulle.

RENTREE 2025

COURS DE DANSE ET DE MUSIQUE

Le Conservatoire de musique et de danse a ouvert sa campagne d'inscription pour l'année prochaine.

Eveil à la danse à partir de 4 ans, éveil à la musique dès 5 ans, pratique instrumentale, vocale, chorégraphique, participation aux ensembles orchestraux, groupes de musiques actuelles, ensembles jazz, atelier MAO, beat making... les possibilités sont nombreuses pour répondre à vos envies.

Cette année, les inscriptions se font en ligne (onglet pré-inscription) : <https://www.imuse-saiga09.fr/tulle/extranet/>. Il est possible de s'inscrire en ligne directement au Conservatoire (renseignements au 05 55 20 39 95). Des rendez-vous « découverte » sont aussi possibles avec les professeurs sur rendez-vous auprès du secrétariat.

 Toutes les infos sur www.ville-tulle.fr/sortir/culture/conservatoire



CONSERVATOIRE

Les percussions font peau neuve

Début avril, Jean-Paul Ratajczak, luthier belge spécialisé dans les timbales, est intervenu au Conservatoire et à l'Harmonie de Tulle pour réviser les instruments.



Cette intervention vise à redonner tout leur éclat sonore à ces imposants instruments de cuivre. Démontage, dépoussiérage, changement de pièces, installation de nouvelles peaux, accordage... entre les mains expertes de l'artisan, les huit percussions en cuivre retrouvent une seconde jeunesse : « les peaux sont sélectionnées pour leur qualité sonore et leur durabilité (environ 7 ans), explique le professionnel de Luthier Timbales. J'ai changé et réglé plusieurs pièces du mécanisme d'accord (pédales, tringlerie...) afin de garantir le bon fonctionnement de l'instrument. Cela faisait une dizaine d'années que je n'étais pas intervenu à Tulle. Avec un bon entretien, les timbales pourront servir de nombreuses années ».



UNE PASSION PARTAGÉE

Instruments, salles de répétition, de danse ou de chant... le public a pu découvrir le fonctionnement du Conservatoire lors d'une soirée portes ouvertes. De petits concerts et des démonstrations de danses ont ponctué cet événement. Un moment de partage qui a mis en lumière le talent et l'enthousiasme des élèves et des professeurs.

HISTOIRE DE LA VILLE

La libération de Tulle

Chaque année, le 17 août, des cérémonies rendent hommage aux héros de la Résistance ayant libéré la ville de l'occupant nazi. Les autorités et les porte-drapeaux se réunissent au Pont de Cornil, devant la stèle commémorant la signature de l'acte de reddition, puis au Monument de la Résistance, place Martial-Brigouleix, ainsi qu'à la plaque Albert-Faucher, quai Gabriel-Périd.

En juillet 1944, alors que la situation militaire reste incertaine en Normandie pour les Alliés, la Corrèze est presque totalement libérée, à l'exception de Brive, Tulle et Ussel, où stationnent encore des garnisons allemandes.

Début août, les Francs-Tireurs et Partisans (FTP) et l'Armée secrète (AS) intensifient leurs actions. Ils parviennent à immobiliser les troupes ennemies, empêchant tout déplacement entre Brive, Tulle et Ussel. À Brive, l'AS engage des négociations avec le lieutenant-colonel Böhmer, commandant allemand, qui accepte de capituler sans condition le 15 août 1944.

Le lendemain, dans la soirée du 16 août, à l'hôtel-restaurant Tavé, situé au Pont de Cornil (Chameyrat), le capitaine Reichmann, commandant la garnison allemande de Tulle, signe un acte de reddition avec les représentants de la Résistance. La capitulation entre en vigueur le 17 août à 8h, avec le dépôt des armes au lycée, où les soldats allemands sont rassemblés.

Malgré cette victoire, les habitants de Tulle restent encore quelques jours dans la crainte de représailles avant de pouvoir célébrer pleinement la libération de leur ville. Le département de la Corrèze sera totalement libéré le 22 août 1944, uniquement grâce à l'action des forces de la Résistance, FTP et AS.

 **Dimanche 17 août à 10h, cérémonies au Pont de Cornil, 10h45 au Monument de la Résistance place Brigouleix et 11h devant le Tribunal**



○ Libération de Tulle. défilé FTP dans le Trech (fonds Musée de la Résistance)

DIMANCHE 17 AOÛT

81^E ANNIVERSAIRE

Cette année, à l'issue des cérémonies officielles, la Ville organise un concert à 11h30 place Martial-Brigouleix avec les Satin Doll's Sisters.

Un groupe rétro vocal exclusivement composé de voix féminines qui fait revivre le swing et le glamour des années cinquante tant par son look que par sa musique. Une animation musicale originale dans le cadre des célébrations autour de juin 44. L'occasion pour le public de partager un moment de convivialité tout en transmettant la mémoire de cette journée à la nouvelle génération.

A noter également, le 43^e Grand Prix de la Libération à partir de 17h autour des quais. Tulle Cyclisme Compétition organise cette course cycliste Open Access. Le podium sera installé quai Edmond-Perrier. Un food-truck sera présent tout au long de la soirée. Venez encourager les coureurs !



DEVOIR DE MÉMOIRE

Les 6, 8 et 9 juin des cérémonies ont eu lieu à différents endroits de la ville pour rendre hommage aux victimes de la barbarie nazie. Cette année encore, les autorités et le public ont rendu un hommage solennel aux cheminots morts pour la France pour faits de guerre dans l'enceinte de la gare de Tulle.

ANIMATIONS ESTIVALES

Un été haut en couleurs

Cet été, Tulle s'anime au rythme des rendez-vous festifs, culturels et sportifs.



En partenariat avec l'Office de Tourisme, la Ville propose une programmation estivale gratuite, conviviale et ouverte à tous, plusieurs jeudis soir. À cette occasion, certains quartiers se transforment en véritable aire de jeux avec la célèbre « Guinguette des enfants » : un moment festif et convivial pour les familles, de 18h à 20h. Au programme : ateliers maquillage, cirque, arts créatifs, défis sportifs... (31 juillet quartier de la gare, 14 août quai Baluze et 28 août avenue Victor-Hugo). Chaque soirée se conclura par un spectacle familial :

cirque, performance pyrotechnique ou déambulation musicale. Tout au long de l'été, la Ville de Tulle met en lumière toutes les formes d'art avec notamment des expositions au Cloître et à l'église Saint-Pierre.

Elle n'oublie pas non plus les sportifs, avec cette année encore des activités gratuites, tout public, sur le site de l'Auzelou en partenariat avec les associations : Qi-Gong (les 21, 28 juillet, 4 août à 9h), Pilates (16, 23, 30 juillet à 10h) et randonnée (24 juillet, 7, 21 août à 9h30) et des nouveautés : tyrolienne/slackline (22 juillet, 12 et

19 août à 15h), golf (22, 29 juillet et 5 et 12 août à 10h) et tir à l'arc (16, 30 juillet et 13, 20 août à 10h).

Des visites historiques et insolites du centre-ville sont proposées par l'Office de Tourisme tous les lundis matin à 11h jusqu'au 25 août (sur réservation - 5€). Vous pouvez également découvrir la ville et ses illustres personnages en nocturne, tous les lundis à 21h30 du 21 juillet au 18 août (sur réservation - 6€).

 Programme sur www.ville-tulle.fr ou www.tulle-en-correze.com



FÊTE DE LA MUSIQUE

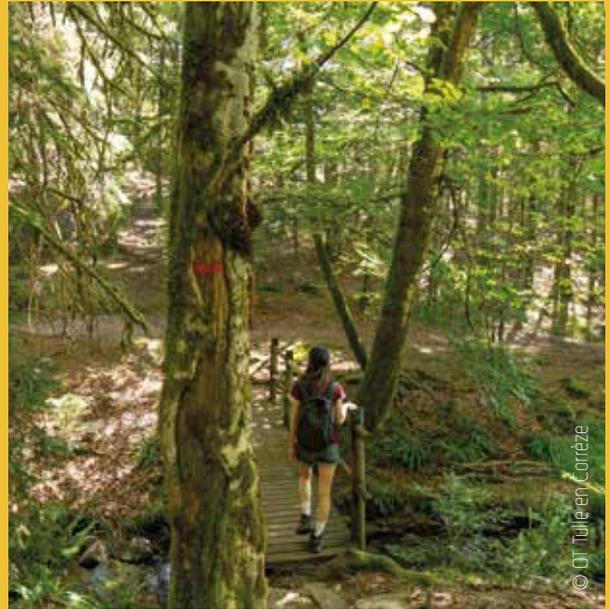
Tulle a vibré aux sons de la musique pour cette première soirée de l'été. Musiciens amateurs et professionnels ont fait résonner les notes de musique sur les places, les terrasses, dans les bars jusqu'au bout de la nuit pour le plus grand plaisir du public venu nombreux.

ITINÉRANCE**CHEMINS DES 3 CORRÈZES**

L'Office de Tourisme, en partenariat avec Tulle aggro, prévoit d'ici 2026 de baliser 307 km de sentiers répartis en 8 circuits à l'ouest, à l'est et au nord du Pays de Tulle.

Dès cet été, les circuits 7 et 8 sur l'axe « la Voie des vallées » sont officiellement mis en service et permettent aux randonneurs de découvrir la richesse du patrimoine local sur 2 ou 3 jours. Le parcours n° 7 au départ de l'Auzelou à Tulle (balisage rose) permet de découvrir le village de Gimel et ses célèbres cascades, le bourg de Saint-Priest, le château de Sédières, les communes d'Espagnac et de Laguenne. Une boucle de 50 km adaptée aussi bien aux novices qu'aux randonneurs aguerris. Un topo guide est disponible à l'Office de Tourisme, place Gambetta. Avec ce nouveau GR, le Pays de Tulle offre aux amateurs d'itinérance la possibilité de parcourir un territoire naturel d'exception.

 www.tulle-en-correze.com/votre-sejour/activites-loisirs/sur-terre/



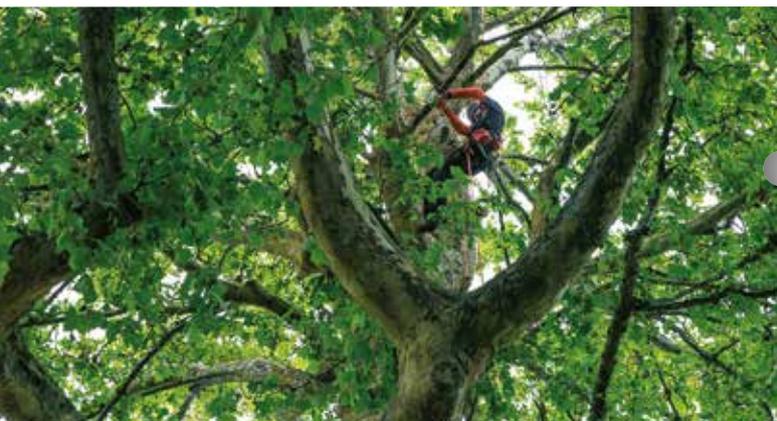
© OT Tulle en Corrèze

**GRANDES VACANCES****L'été au Chambon**

Au château cet été, on voyage autour du monde grâce aux animations et aux sorties.

Chaque semaine, les enfants partent à la découverte d'un pays à travers des animations, des activités ou des sorties. L'équipe d'animation a préparé un programme varié et adapté à chaque tranche d'âge (programme sur www.ville-tulle.fr). Un goûter festif et multiculturel sera proposé le 1^{er} août à l'accueil de loisirs. Les familles pourront alors découvrir les créations, les chorégraphies et l'univers des enfants. Des mini séjours (2 nuits) à Marcillac-la-Croisille (séjour sportif) et à Naves (séjour nature) sont aussi proposés pour que les enfants découvrent, le temps d'un été, les joies du camping.

 Renseignements 05 55 26 52 80

**AUX PETITS SOINS**

L'entreprise locale De Branche en Branche est intervenue sur le grand platane du parc du Chambon pour une taille sanitaire. Les arboristes grimpeurs ont coupé le bois mort et les branches à risques de cet arbre, vieux de plus de 200 ans, sous lequel s'amuse encore les enfants de l'Accueil de Loisirs.

SORTIES

Des souvenirs à créer tout l'été

Un été riche en découvertes et en créativité attend les familles à la Cité de l'accordéon et des patrimoines. Ateliers ludiques, visites thématiques et jeux en famille sont au programme !

L'occasion pour le public de découvrir les collections du musée de façon ludique, notamment durant les ateliers du mercredi (à partir de 15h - 5€). Des ateliers créatifs à partager en famille (à partir de 6 ans) comme celui sur le cyanotype dentelle qui vous permet de vous initier à ce procédé photographique monochrome (16 juillet, 30 juillet, 20 août) ou celui inspiré des soufflets des accordéons romantiques avec l'art délicat du papier gaufré (23 juillet, 6 août) ou encore celui autour des paysages du peintre Charles Féola avec un jeu de collage (13 août, 27 août).

VISITES ET JEU EN FAMILLE

Pour les amateurs de jeu de piste, des visites découvertes autour des collections sont proposées : « le fil d'Aranéa », pour une aventure tissée de mystère dans le parcours dentelle (18 juillet, 1^{er} août, 15 août) et « l'accordéon en famille » pour apprendre tous les secrets du célèbre piano à bretelles (25 juillet, 8 août, 22 août).

Des visites guidées sont également proposées en juillet et en août pour (re)découvrir l'histoire des savoir-faire de la ville (sur réservation - compris dans le billet d'entrée). Un programme pensé pour petits et grands, à vivre en famille tout au long de l'été. N'oubliez pas de réserver vos places !

 1, place Maschat. Ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 18h ; toutes les informations sur www.citedelacordeon.com



ACCESSIBILITÉ

UN ACCUEIL ADAPTÉ

La Cité de l'accordéon et des patrimoines a obtenu le label national Tourisme et Handicap.

Cette labellisation offre un repère clair et rassurant pour tous les visiteurs en situation de handicap. En Corrèze, 25 établissements possèdent ce label et deux seulement concernent des sites culturels. Atout France a décidé d'accorder pour 5 ans le label au musée, qui remplit les conditions nécessaires pour l'accueil des personnes en situation de handicap auditif, mental ou moteur grâce à des équipements comme des chaises pliantes, un fauteuil roulant, l'audioguide adapté et des dispositifs de manipulation. Une reconnaissance pour l'équipe de la Cité qui s'est investie sur les questions d'accessibilité avant même l'ouverture du site.

 www.citedelacordeon.com/visiter/je-suis-en-situation-handicap



CITÉ DE L'ACCORDÉON

Les CM1/CM2 de La Croix de Bar ont eu droit à une visite privée de l'exposition « Vivant, ce que l'art nous dit ». L'occasion pour eux de découvrir les cartels qu'ils ont réalisés en classe pour accompagner cinq œuvres. Une fierté pour les élèves qui ont exprimé avec justesse et précision les émotions qu'ont pu leur évoquer les peintures, les sculptures, les photos.

CHARLES FÉOLA

La bohème
de Montmartre
à Argenta

EXPOSITION

9 août > 31 décembre
2025

1 place Maschat 19000 Tulle
www.citedelaccordeon.com

cit  de l'accord on
et des patrimoines





TOURNOI ROMAIN BOJU



Une centaine de participants se sont affrontés au gymnase Victor-Hugo lors du tournoi annuel organisé par les Fous du volant. Des minimes aux vétérans, les volants ont voltigé tout le week-end.



C'EST LE FAR WEST !



Les Indiens et les Dalton se sont donné rendez-vous à la salle Latreille pour un spectacle haut en couleurs. La performance des enfants du Chambon a été saluée par les applaudissements nourris de leurs parents.

QUAND LES *Tullistes*



SOIRÉE MUSICALE



Les Amis des quais et de la Cathédrale ont organisé leur traditionnel pique-nique sur le quai Baluze début juin. Les danses folkloriques du groupe El Rancho ont animé joyeusement ce repas en plein air.



CHAMPIONS DE FRANCE



Les apprentis du CFA BTP ont décroché le titre de Champion de France de futsal 2025 fin mai à Angoulême. Cette victoire clôture une année sportive exceptionnelle pour un des plus petits CFA de France.

ils l'ont fait!



LA CLASSE VERTE



Des Lendemains qui Chantent ont organisé une balade dans les rues de Tulle en musique. Une déambulation, rythmée par des animations originales, pour mettre à l'honneur la mobilité douce et redécouvrir la ville.



JUIN VERT



Dans le cadre du mois dédié à la promotion du dépistage du cancer du col de l'utérus, un stand de prévention était organisé dans le hall du Centre hospitalier pour sensibiliser les femmes au programme national de dépistage.

FONT VIBRER LEUR ville



FÊTE DE QUARTIER



L'association Colline des Fages a organisé un repas dansant cette année sur le parking du lycée René-Cassin. Le traditionnel feu de la Saint-Jean a rassemblé en fin de soirée les habitants du quartier.



UN AIR DE JAZZ



Le Médium band et le Big band ont posé leurs instruments rue Jean-Jaurès pour un concert de jazz. Le public a pu apprécier la grande variété du programme avec des compositions de Duke Ellington, Michel Camilo, etc.

Les rendez-vous

DU 3 AU 31 JUILLET

DONNER CORPS À L'INVISIBLE

9h à 12h et 14h à 18h, du mardi au samedi au cloître, exposition d'aquarelles d'Alma Dia. Entrée libre

DU 7 JUILLET AU 29 AOÛT

PASS'ÉTÉ JEUNES

Animations gratuites avec le service Jeunesse pour les 11-17 ans
www.ville-tulle.fr

DU 12 JUILLET AU 9 AOÛT

VOIX INVISIBLES

13h à 18h30, du mercredi au dimanche église Saint-Pierre exposition de plusieurs artistes. **ENTRÉE LIBRE**

DU 21 JUILLET AU 18 AOÛT

NOCTURNES DU PATRIMOINE

Tous les lundis à 21h30, départ devant l'Office de tourisme. **6€ / 4€**
www.tulle-en-correze.com

MARDI 22 JUILLET

GUINGUETTE MUSICALE

18h, A l'Esat Moulin du Soleil avec le groupe In'Fusion. **GRATUIT**
SUR RÉSERVATION AU 05 55 20 11 44

MARDI 29 JUILLET

DON DU SANG

9h à 13h30, salle Latreille avec ou sans rdv
dondesang.efs.sante.fr

LUNDI 4 AOÛT

FESTIVAL DE LA VÈZÈRE

17h30, à la cathédrale concert avec Justin Taylor puis à 20h, avec l'orchestre de l'Opéra Royal de Versailles
www.festival-vezere.com

DU 6 AOÛT AU 13 SEPTEMBRE

TAPIS VOLANTS

9h à 12h et 14h à 18h, du mardi au samedi au cloître exposition de Merveilleux Prétexte. **ENTRÉE LIBRE**

SAMEDI 9 AOÛT

FESTIVAL DE LA LUZÈGE *

18h et 20h30 au parc de l'Auzelou pour deux représentations
www.laluzège.fr

9 ET 10 AOÛT

CROC FESTIVAL LUDIQUE

10h à 2h, salle de l'Auzelou; **ENTRÉE GRATUITE**

DU 9 AOÛT AU 31 DÉCEMBRE

CHARLES FÉOLA

Exposition temporaire à la Cité de l'accordéon et des patrimoines
www.citedelaccordeon.com

MERCREDI 13 AOÛT

FESTIVAL DÉCOUVRIR DE CONCÈZE *

15h, salle Latreille pour une enquête musicale « Où est passé l'homme à la moto ? ». **GRATUIT**

DIMANCHE 17 AOÛT

SATIN DOLL'S SISTERS

11h30 place Martial-Brigouleix pour un concert rétro. **GRATUIT**

DIMANCHE 17 AOÛT

GRAND PRIX DE LA LIBÉRATION

17h, autour des quais pour une course cycliste organisée par T2C

JEUDI 21 AOÛT

TOUR DU LIMOUSIN *

12h30, passage du Tour du Limousin dans les rues de Tulle

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

FOULÉES TULLISTES *

17h45, quai de la République avec la course des enfants suivie par les 5 et 10km

* LA LUZÈGE

SAMEDI 9 AOÛT



Cet été, la troupe propose une intégrale de la trilogie marseillaise « Marius, Fanny et César » à l'Auzelou. Le public pourra (re)voir *Marius* puis enchaînera avec *Fanny & César*. Quelques semaines après le départ précipité de Marius, Fanny est bouleversée et César est dans une colère terrible.

18h, Marius puis à 20h30 Fanny et César, parc de l'Auzelou. Gratuit sur réservation au 06 12 40 05 94

* FESTIVAL DÉCOUVRIR

MERCREDI 13 AOÛT



L'inspecteur Mélodie découvre le plus incroyable cold-case de la chanson française : l'affaire de l'Homme à la moto... à la fin de la chanson de Piaf, on retrouve les culottes, les bottes de moto, le blouson de cuir noir avec un aigle sur le dos... mais le conducteur et le véhicule ont disparu ! Une enquête musicale menée par Céline Caussimon avec Piaf, Joe Dassin, Gainsbourg, Souchon, Nino Ferrer...

15h, salle Latreille. Gratuit

* TOUR DU LIMOUSIN

JEUDI 21 AOÛT



La 58^e édition du Tour du Limousin aura lieu du 19 au 22 août. Les coureurs feront un passage à Tulle lors de la 3^e étape (182 km) et vous pourrez les encourager route de La Croix de Bar, rue Souham, avenue Charles-de-Gaulle, devant la mairie, rue René et Emile Fage, boulevard de la Lunade, côte de Materre.

12h30, passage de la caravane publicitaire. Infos sur tourdulimousin.com

* FOULÉES TULLISTES

SAMEDI 13 SEPTEMBRE



Le Tulle Athletic Club organise cet événement sportif depuis 1978 qui rassemble les passionnés de course à pied dans une ambiance festive. La distance reine des 10 km sera qualificative pour les Championnats de France (catégories cadets à masters).

Dès 17h45 avec les courses enfants, quai Edmond-Perrier. Inscriptions sur www.ok-time.fr

MAJORITÉ MUNICIPALE

TULLE PEUT ET DOIT TRIER

Vous avez pu remarquer de nouveaux aménagements et que de nouvelles colonnes de tri pour emballages recyclables voient le jour en ville, en remplacement des bacs de tri jaunes. Un déploiement d'une cinquantaine de pièces en 2025, puis d'autres arriveront en 2026, dont le suivi des implantations est possible sur le site CITEO, avec la possibilité de télécharger l'application du guide du tri (voir article à l'intérieur du magazine).

Les emballages recyclables doivent désormais être déposés en vrac, sans le sac jaune que nous connaissons actuellement. Pour cela, la distribution de cabas de pré-collecte, réutilisables, a débuté. Vous pouvez venir en prendre possession à l'accueil de la mairie, individuellement par foyer.

Il existe toujours la possibilité de renforcer le maillage en matériels de tri, lors d'événements festifs ou toutes autres manifestations. En contactant Tulle aggro, le Service Collecte et Valorisation des Déchets (SCVD) rédigera avec vous une convention.

Pour les encombrants, n'oubliez pas que nous avons accès gratuitement aux déchèteries, plutôt que d'oublier les matelas, les meubles, les ferrailles, les cartons, les appareils électroménagers... sur les points d'apport volontaire, à côté des colonnes ou des bacs. C'est répréhensible, et passible d'une amende de 135 € à 375 €. Si vous ne possédez pas de véhicule pour rejoindre les sites appropriés, Mulatet par exemple, vous pouvez contacter le Centre Technique Municipal, qui organise des ramassages, moyennant une modeste somme, au cubage ou à la pièce enlevée. Il est bien entendu que ce n'est pas à des fins de déménagement.

Pensez aux agents qui parcourent la ville, par tous les temps, pour être fiers de Tulle. Le tri est une ressource, ne la gaspillez pas. Et puis un déchet qui n'existe pas, c'est encore mieux. Merci.

TULLE SAIT SE SOUVENIR

Pour 2025, la ville aura assuré 17 jours de cérémonies commémoratives, certaines journées comportant plusieurs événements. L'ensemble des équipes municipales, agents et élu-e-s, travaille de concert avec les associations mémorielles et d'anciens combattants, ainsi qu'avec l'Education nationale, les entreprises et la Préfecture. Nous sommes à l'écoute des demandes et propositions de celles-ci. Vous pourrez constater les noms de déportés qui sortent de l'oubli, ou encore la valorisation de héros de la seconde guerre mondiale... Merci à tous.



PATRICK BROQUERIE

Conseiller municipal délégué
aux Commémorations, à la Propreté urbaine
et à l'Accessibilité

OPPOSITION MUNICIPALE

Malgré notre appel à la clémence, la maire-adjoint chargée à l'environnement aura été déchuée de sa fonction par l'ensemble des élus de la Majorité dans une volonté vexatoire digne d'un politburo du parti communiste chinois. Tout un chacun jusqu'au Maire, doit pouvoir accepter la disparité des opinions et des jugements. Dans cette année pré-électorale, le bilan établi par la créatrice du poulailler de la mairie n'était pourtant pas dénué de fondement.

AU PILORI

Ce bouc-émissaire souligne les crispations et les errements d'une équipe qui n'accepte pas d'être mise en face de ses manquements. Oui, la démocratie participative s'est étiolée durant ce mandat et il faut convenir que le maire s'est éloigné de ses administrés en privilégiant l'univers fantasmé des réseaux sociaux. Les réunions de quartier étaient des moments de rencontre privilégiés. Avez-vous été consultés sur l'état dégradé de la voirie, sur la place laissée aux herbes folles, sur l'achat des statues présidentielles, sur l'aménagement de votre quartier ou sur le déplacement des bustes de nos figures historiques?

LE BON CHOIX

Peut-être auriez-vous pu éviter cette gabegie sur les loupés de la place de la Préfecture ! 40 000 euros supplémentaires auront été nécessaires pour reprendre des ratés sur les rayons de braquage des automobiles qui étaient déjà évidents sur les plans. Apostrophé par l'Opposition, le Maire nous avait rétorqué « que si c'était mal fait, on le referait » montrant ainsi son peu de considération pour l'argent public.

MAIRE ABSENT MAIS REPRÉSENTÉ

Notre Dame de Tulle était le dimanche 15 juin au centre de tous les regards du diocèse pour l'ordination épiscopale de Monseigneur Eric Billot. Ils étaient nombreux ces chrétiens venus accompagner notre nouveau pasteur qui fait sienne la devise contenue dans la deuxième lettre de Saint Paul : « Nous coopérons à votre joie ». Qu'il soit le bienvenu en sa nouvelle demeure !

PIÈTRE HÔPITAL

Ne tombez pas malade durant cet été, car selon le directeur des hôpitaux de la Corrèze, notre centre hospitalier devrait fermer 64 lits durant la période estivale et n'en rouvrir que la moitié en septembre. Le personnel est particulièrement inquiet. A titre d'exemple, le service de l'hospitalisation à domicile ne peut plus payer ses contrôles techniques (7 véhicules bloqués) car il n'a pas la capacité financière d'honorer une dette de 9000 euros. Bonnes vacances dans la joie et la lumière...



RAPHAËL CHAUMEIL

Conseiller municipal
d'opposition

Aire de camping-car

Au bord de la rivière Corrèze, l'aire de camping-car de l'Auzelou vous accueille toute l'année. Entièrement automatisée, elle est ouverte 24h/24 et 7j/7j. Cette aire peut accueillir 6 véhicules et propose tous les services nécessaires : branchement à l'eau potable et à l'électricité, vidange des eaux grises et des eaux noires.

10€ pour 24h + la taxe de séjour (50 centimes par personne et par jour)



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :

www.ville-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel ville2tulle

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Prévention canicule

En cas de fortes chaleurs : ne pas faire d'efforts physiques, ne pas sortir aux heures les plus chaudes, maintenir son logement à l'abri de la chaleur en fermant les volets dès le matin et boire de l'eau régulièrement.

N'hésitez pas à signaler au CCAS toute personne de votre entourage, isolée et/ou susceptible d'avoir besoin d'un soutien particulier au 05 55 21 73 18.

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou **05 55 21 73 93**

Compostage partagé

C'est un lieu collectif, géré par plusieurs bénévoles afin de valoriser les biodéchets. A Tulle, six sites ont été mis en service par Tulle agglo.

Le service Collecte et Valorisation des Déchets recherche des bénévoles pour les futurs sites de compostage partagé.

karine.henrion@tulleagglo.fr
ou **06 37 24 14 25**

Démarches en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande, en cas de doute contacter le service Population.

etat.civil@ville-tulle.fr
ou **05 55 21 73 00**

TULLE mag

n° 186 - Juillet/Août 2025

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Impression : Maugein imprimeurs sur papier issu de forêts gérées durablement

Disponible en version audio 100% sans publicité

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : Juillet/Août 2025

SAM.
6 SEPT.
2025



FÊTE des assos

à partir de 13h30 - Auzelou



SERVICE SPORT EDUCATION JEUNESSE - CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

Avenue Alsace-Lorraine - 05 55 20 21 27 - www.ville-tulle.fr

